

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU TENNIS-CLUB LUTECE

du lundi 30 septembre 2013

--°--

Étaient présent(e)s : Annick Rizzoli, Christian Rizzoli, Gérard Lucas, Philippe Lencauchez, Morgan Cossard, Stéphane Allaert, Michel Deswert, Philippe Amstutz, Pascale Gueret

Absents excusés : Jean-Jacques Pelletreau, Fabrice Attali, Isabelle Parada

--°°--

## Adhésions de la rentrée 2013-2014

A ce jour, 500 licences ont été déclenchées (adultes et enfants), ce qui équivaut à 80 % de renouvellement.

Dans les cours adultes, nous comptons une quinzaine de nouvelles inscriptions, avec la création de deux ou trois cours supplémentaires. Par contre, en raison des nouveaux rythmes scolaires, le club comprend une trentaine d'enfants en moins (six cours ont été supprimés le mercredi).

### Nombre de licenciés

2012-2013 : 588

2013-2014 : 513

La différence concerne des licences en jeu libre et des licences d'invités qui sont prises tout au long de l'année, ce qui signifie que le nombre global d'adhérents adultes et enfants reste stable par rapport à l'année dernière.

## Invitations

Concernant le système de réservation avec invité (possible sur court extérieur en résine le jour même), le bureau décide de ne plus accorder d'invitations ; il n'est

pas logique qu'on refuse aux enseignants de donner des cours particuliers le dimanche, mais qu'on accepte qu'un adhérent réserve avec un invité.

- les cours particuliers resteront non autorisés le dimanche ;
- les adhérents désirant jouer avec un invité devront se présenter directement au club et pourront avoir accès aux terrains si ceux-ci sont libres.

Ce système sera testé ces prochaines semaines ; le comité fera le point sur ce sujet lors de la prochaine réunion.

## Challenge de l'amitié

Le Challenge de l'amitié — un week-end convivial où l'on joue au tennis en double dans une ambiance chaleureuse — était organisé cette année à Bruxelles.

L'année prochaine, si les travaux de couverture le permettent, le club, en partenariat avec l'Amicale Manin Sport, sera chargé de l'organisation de cette manifestation, qui aura lieu le premier week-end de septembre 2014.

Le Challenge réunira entre soixante et cent personnes. Dès maintenant, le comité directeur est mis à contribution pour proposer des animations pour la soirée de samedi ainsi que des idées de cadeaux ; il faudra également trouver des hôtels agréables et pas trop éloignés du club.

Nous demanderons des subventions à l'OMS par l'intermédiaire de Viviane, mais nous monterons également un dossier pour obtenir des subventions européennes, comme l'avait fait le Manin lors de sa précédente organisation.

## Couverture et réfection des terrains

Il y a toujours des problèmes entre l'architecte et la société qui a le marché de construction, plus particulièrement sur le renforcement de la poutre centrale. Franck Peyre va revoir le dossier et le sujet sera abordé de nouveau lors du prochain comité directeur la semaine prochaine à la Ligue.

Le mieux serait finalement de construire une bulle, mais l'architecte refuse cette solution, qui dénaturerait son projet.

Si ces retards dans la réalisation de la couverture devaient perdurer, le comité demande si la terre battue pourrait être couverte par une bulle. Mais le club ne pourra pas financer les deux projets.

Concernant la réfection des terrains extérieurs, une réunion s'est tenue avant les vacances d'été, une autre la semaine dernière. Les avis divergent entre l'expert et la société de réfection concernant la température nécessaire lors de la réalisation des travaux... Un devis est en attente.

## Trésorerie

- 400 € n'ont pas été réglés en 2013 par les parents d'un enfant.
- le pré-budget établi indique que les comptes du club devraient être équilibrés, hors subventions à venir.

## Entretien courant

Il a été constaté qu'une lumière restait allumée en permanence sur le terrain 8, que les horloges ne fonctionnaient plus (cartes radio en panne et non remplacées à ce jour) ; Daniel Leclerc a installé quelques pendules, sauf au Lutèce.

Il y a également un certain nombre d'ampoules grillées sur les terrains couverts.

Face à cette dégradation et au manque de suivi par les personnes habilitées, un mail sera adressé à Marie-Annick Paviot pour lui faire part de ces manquements ; le comité de gestion devra être réuni rapidement pour effectuer une visite sur le site du stade de Ligue en présence d'un membre de chaque club.

## Nouvelle formule des Parisiennes – double dames

Viviane Laurent présente au comité la nouvelle formule qui s'ouvre cette année aux joueuses jusqu'à 15/4, sous forme de deux tableaux. Toutes les informations concernant cette compétition seront mises sur le site par Philippe Lencachez.

## Site de réservation par internet

Le comité décide d'effectuer d'abord des tests avant de mettre en place le nouveau système de réservation. Le club attendra probablement la couverture des terrains pour le mettre en fonction.

## Journée du tennis féminin

Viviane Laurent informe le comité que cette journée du tennis féminin aura lieu le dimanche 6 octobre 2013 sur le nouveau centre de Ligue où l'APSAP est club résident. Les joueuses qui ont participé aux Raquettes FFT (Véronique Bruel, Catherine Mausset, Marine Attali et Dorothée Riou) ont été invitées à participer à cette animation.

## Assemblée générale

L'assemblée générale du Lutèce se tiendra le samedi 16 novembre à 19 heures ; à cette occasion, des « prix » seront attribués à quelques adhérents. L'assemblée sera suivie d'un double-surprise nocturne et d'un buffet.

## Calendrier des prochaines réunions du comité

- 9 décembre 2013 ;
- 20 janvier 2014 ;
- 10 mars 2014 ;
- 5 mai 2014 ;
- 23 juin 2014.

## Questions diverses

Le double parents/enfants aura lieu le jeudi 8 mai 2014.

Le deuxième double-surprise de l'année sera organisé le samedi 5 avril en soirée.

Il n'y aura pas d'animation cette année pour la galette des Rois.

Manue et Sidonie assureront la permanence lors des jours fériés et certains congés de Philippe Lencauchez.

Philippe Amstutz et Benoît Menard se présentent au CQPAMT et viendront en appui pour le mini-tennis.

Certains adhérents se sont plaints de la manière « intempestive » avec laquelle il a été décidé de fermer le Stade de Ligue pendant quinze jours en août.

N'oublions pas que le Lutèce est club « résident » et qu'il assure à ses adhérents de pouvoir jouer toute l'année.

Une proposition sera faite à la Ligue pour 2014 afin d'ouvrir de 17 à 22 heures durant le mois d'août.

Philippe Lencachez, juge-arbitre du tournoi interne, propose l'organisation de trois tableaux : un pour les femmes de NC à 15/1, un pour les hommes de NC à 30/1 et un second pour les hommes de 30 à 3/6. Le tournoi commencera pendant les congés scolaires d'octobre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 30.

Viviane LAURENT

Secrétaire

Annick RIZZOLI

Présidente